



Journal communal Ménières

Juin 2016

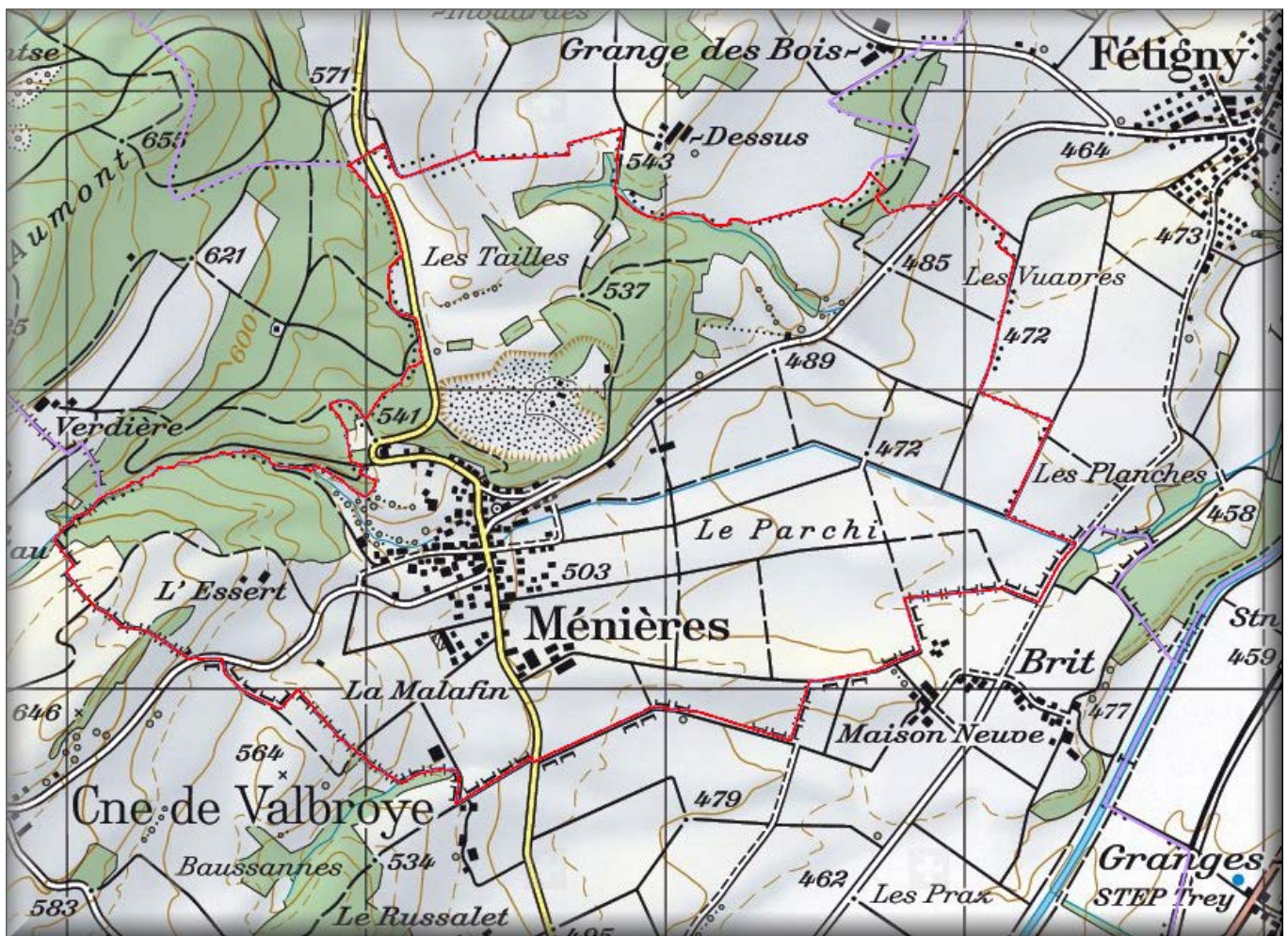




Image de la couverture:

Commune de Ménières
Distance entre les axes de coordonnées: 1km
Surface: 438 ha
Périmètre: 11988 m
Point le plus haut: ~ 635 mètres, à l'ouest, au Pommeret
Point le plus bas: ~ 465 m, à l'est, à L'Ouchire
Au début juin 2016 il y avait ~421 résidents, à savoir:
± 107 enfants jusqu'à 18 ans
± 254 personnes considérées comme adultes
± 60 personnes autorisées à prendre leur retraite
soit environ 96 habitants au km² (73,7 en 2010)

Féminin / Masculin

Faute de termes épicènes, nous avons souvent utilisé le masculin seul dans les textes pour ne pas les alourdir. Mais il est évident que nous plaçons sur pied d'égalité femmes et hommes, vieilles et vieux, sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers.



Table des matières

Message du conseil communal

Répartition des dicastères après les élections de mai 2016

Convocation à l'Assemblée communale du 5 juillet 2016

P.-V. de l'assemblée communale du 15 décembre 2015

Comptes 2015

Nouveau cycle d'orientation. Modification des statuts

Commissions et tâches communales

Informations

Commande de mazout



Message du Conseil communal

Chères habitantes et chers habitants le Conseil communal a le plaisir de vous présenter son message.

Le soleil se fait désirer un peu partout, la pluie ne manque pas de faire acte de présence chaque jour.

Mais malgré cette météo qui coule à flot nous avons le plaisir de vous donner l'éclaircie attendue depuis quelques mois dans notre commune, qui a fait couler non pas de l'eau mais beaucoup d'encre dans les diverses presses régionales.

Le Conseil vous remercie pour la confiance témoignée lors des dernières élections et présente ses remerciements à l'administration communale ainsi qu'aux employés et commissions pour leur travail et compétences.

La nouvelle législature 2016/2021 est motivée à travailler avec les idées de chacun et à reprendre divers dossiers entamés par nos prédécesseurs tels que le PAL, Valtraloc et divers règlements à élaborer ou à rafraîchir. Il reprendra de nouveaux dossiers, tels que l'application la nouvelle loi scolaire, la fusion et n'oubliera pas Senior+, et bien d'autres autour de la table.

Même si le soleil se fait rare ces derniers jours, le Conseil communal vous souhaite un magnifique été dans notre commune et de bonnes vacances.

Le Conseil communal



Répartition des dicastères au sein du Conseil communal (mai 2016)

<p>Syndic BEGUIN Cédric Clos-Quartier 11 1533 Ménières 079 453 96 34 cedric.beguin@1533menieres.ch</p>	<p>Administration générale - RH Ordre public Police des Constructions Réception et délégations Enseignement et formation Bâtiments communaux, café, laiterie, salle polyvalente, bâtiment communal, école, garages, locations Gravière Fusion Remplaçant Perroud Pierre</p>
<p>Vice-Syndic PERROUD Pierre Route de Fétigny 6 1533 Ménières 079 481 33 53 pierre.perroud@1533menieres.ch</p>	<p>Social et Santé (OMSB) Journal communal CO AES VALTRALOC Webmail. Gravière. Fusion Remplaçant Folly Jael</p>
<p>Conseiller ANDREY Claude Clos-Quartier 23 1533 Ménières 078 649 20 32 claud.andrey@1533menieres.ch</p>	<p>Finances PAL Gestion des déchets - déchetterie Véhicules et matériel communal Archives Cimetière Gravière. Fusion Remplaçant Béguin Cédric</p>
<p>Conseiller ANSERMET Marcel Route de Vesin 25 1533 Ménières 079 318 20 12 marcel.ansermet@1533menieres.ch</p>	<p>Approvisionnement en eau Protection des eaux. Epuration Revitalisation du Ruisseau du Moulin Agriculture - Environnement Naturalisations Routes, trottoirs et chemins. Eclairage public Remplaçant Andrey Claude</p>
<p>Conseiller FOLLY Jael Route de Vesin 28 1533 Ménières 078 683 93 68 jael.folly@1533menieres.ch</p>	<p>Service du feu Gaz Culture et loisirs Protection civile Transports - Télécommunications Informatique Forêts USL Accueil extra-familial de jour de la Broye AES Remplaçant Ansermet Marcel</p>



COMMUNE DE MÉNIÈRES

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Ménières sont convoqués en assemblée communale le **mardi 5 juillet 2016, à 20 heures**, à l'Auberge des XIX Cantons, à Ménières.

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2015
Le procès-verbal ne sera pas lu, mais peut-être consulté au Bureau communal durant les heures d'ouverture, dans les dix jours qui précèdent l'assemblée ou sur notre site Internet www.menieres.ch
2. Comptes 2015
 1. Comptes de fonctionnement
 2. Comptes des investissements + bilan
 3. Rapport de la commission financière et de l'organe de contrôle
 4. Approbation des comptes de fonctionnement et des investissements
3. Législature 2016-2021
 1. Nomination des membres de la commission financière
 2. Nomination des membres de la commission d'aménagement
 3. Nomination des membres de la commission de naturalisation
 4. Approbation
4. Mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2016-2021
5. Délégation de compétence au Conseil communal pour la législature 2016-2021
6. Approbation de la modification des articles 3, 25 et 27 al. 1 des statuts de l'association du Cycle d'orientation des communes de la Broye et de Villarepos
7. Informations communales
8. Divers

Le procès-verbal, les comptes et le rapport de l'organe de révision ne seront pas lus lors de l'assemblée. Ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée sur le site de la commune www.menieres.ch ou à l'Administration communale.

Le Conseil communal



Procès-verbal provisoire de l'assemblée communale du 15 décembre 2015

Le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre que vous pouvez lire dans les pages suivantes reste provisoire jusqu'à son approbation lors de l'assemblée communale du 5 juillet 2016. Des modifications pourront y être apportées après les éventuelles questions ou remarques des citoyens et citoyennes de la commune.

Le Conseil communal tentera d'apporter des réponses à vos éventuelles questions sur ce procès-verbal lors de l'assemblée communale du 5 juillet. Cependant, s'il ne possède pas tous les éléments pour une réponse précise, il reportera celle-ci à la prochaine assemblée, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil communal vous encourage à lui poser vos questions par écrit avant l'assemblée, à savoir avant le 1er juillet afin qu'il puisse préparer la réponse et la communiquer le 5 juillet.

Le Conseil communal vous remercie d'avance de votre collaboration.



Ménières, le 15 décembre 2015

PV de l'assemblée communale du 15 décembre 2015 à 20h00

(approuvé par l'Assemblée communale du 5 juillet 2016)

M. le Syndic Joël Robert souhaite la bienvenue et présente la table du Conseil, la table administrative et excuse Angélique Thürler, Denis Corminboeuf et Damien Corminboeuf.

L'assemblée a été convoquée selon les modes en vigueur dans la Commune et au regard de la loi, c'est-à-dire selon la Feuille d'avis officielle n°47 du 20 novembre 2015, par avis au pilier public, par tout-ménage ainsi que sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic remercie les personnes présentes. Les scrutateurs nommés sont Marc Corminboeuf et Cédric Béguin. Le nombre de personnes est de 30, la majorité absolue est fixée à 16

M. le Syndic présente le tractanda et demande à l'assemblée s'il suscite des questions. Ce n'est pas le cas, l'assemblée peut délibérer.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2015
2. Budget 2016
 - 2.1. Budget de fonctionnement
 - 2.2. Budget d'Investissements
 - 2.2.1. Construction et aménagement de trottoirs Pré-de-la-Cure
 - 2.2.2. Construction et aménagement de trottoir Route de Granges
 - 2.2.3. Réfection de la toiture du local de déchetterie
 - 2.3. Préavis de la commission financière
 - 2.4. Approbation des budgets
3. Modification des statuts du CREB
 - 3.1. Préavis du Conseil communal
 - 3.2. Approbation de la modification
4. Informations communales
5. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2015

M. le Syndic n'en refait pas lecture et demande s'il suscite des questions ou des remarques, ce qui n'est pas le cas.

Le PV du 22 mai 2015 est approuvé à 27 voix et 1 abstention.

2. Budget 2016

M. le Syndic donne les grandes lignes du budget 2016

- La marge de manœuvre de la Commune est faible.
- Le budget dépend des recettes fiscales. Il y a eu une augmentation de ce côté-là.
- La situation actuelle est saine.
- Les années à venir réserveront des surprises.

870.318.00/870.423.00 Gravière : Selon les informations du propriétaire, le permis devrait être délivré en 2016. Une convention a été signée entre la Commune et Bersier SA, convention qui précise les modalités de défraiement.

2.1. Budget de fonctionnement

M. Corine Cudré-Mauroux donne des explications : Le budget de fonctionnement présente un bénéfice de 606.32 CHF, ce qui est une bonne nouvelle, puisque le résultat est positif, sans augmentation d'impôt et tout en maintenant une situation saine.

La population 2013-2014 a augmenté de 7%. Le taux de couverture des charges pour le chapitre de la gestion des déchets est de 92.22%.

Après ces quelques explications, M. le Syndic demande si le budget de fonctionnement 2016 suscite des questions. Il n'y a pas de questions.

2.2. Budget d'Investissements

2.2.1. Construction et aménagement trottoirs Pré-de-la-Cure

620.501.01 : Construction et aménagement trottoirs Pré-de-la-Cure pour 250'000.00 CHF

M. le Syndic explique que le Conseil souhaite terminer l'aménagement de ce quartier en le sécurisant. Actuellement l'accès est difficile. Les trottoirs se feront en 2 parties (plans CFA). 1^{er} trottoir le long de 5 parcelles du Pré-de-la-Cure. Selon les modalités de la convention entre la Commune et AGV. Le 2^{ème} trottoir sera fait de l'autre côté du chemin. Les propriétaires concernés (Messieurs Bise et Guisolan) ont donné leur accord verbal. Le bureau CFA a été mandaté. Le financement est étudié et réaliste : cash ou prêt bancaire

Questions :

Mme Sarah Catillaz n'était pas au courant pour le rachat du terrain et estime qu'un trottoir surélevé serait plus pratique

M. Le Syndic lui explique que c'est une possibilité et qu'elle sera étudiée dans le projet

M. Philippe Caille habite le Pré-de-la-Cure. Il se demande si les gens ne seront pas tentés de rouler plus vite si la route est élargie de 1m ?

M. Le Syndic lui explique que cet aspect-là sera aussi étudié dans le projet.

Mme Claudia Deplazes se demande ce que le vote implique ?

M. Le Syndic l'informe que l'assemblée doit voter le projet global de trottoirs, puis il y aura un projet, puis une mise à l'enquête selon les procédures légales.

M. Luc Corminboeuf pense qu'un trottoir est tout-à-fait utile

M. Marcel Ansermet appuie la proposition de la Commune.

M. Jean-Charles Schübpach craint que la vitesse des voitures augmente si la route est élargie.

M. Le Syndic explique que la Commune est sensible à ce point et qu'elle choisira la meilleure solution.

M. Luc Corminboeuf explique qu'il y aura de toute manière une enquête publique et que les citoyens pourront alors, s'ils le souhaitent, s'exprimer selon les lois en vigueur.

Mme Sabine Schüpbach se demande si une zone à 20 Km/h ne serait pas une bonne alternative.

M. Le Syndic explique que la Commune préfère l'option du trottoir. Plus réaliste.

M. Pierre Perroud estime que c'est une très grosse dépense pour très peu de circulation; il rejoint l'avis de Mme Schüpbach: une zone conviviale à 20 ou 30 kmh offrirait plus de sécurité aux enfants qui jouent sur le chemin.

M. Jean-Paul Corminboeuf estime qu'un trottoir surélevé serait plus sécurisant que l'autre.

Nathalie Rey précise que sur le croquis présenté, le trottoir passe sur une parcelle qui appartient à mon père (Georges Rey), est-ce vraiment le cas ?

M. Le Syndic répond que le trottoir ne passe pas sur la parcelle de ton père (Georges Rey), le trait sur le croquis est mal fait.

La parole est donnée à M. Fabrice Corminboeuf qui annonce le préavis favorable de la commission financière pour cet investissement.

L'investissement d'un montant de 250'000.00 CHF pour la construction et l'aménagement de trottoirs Pré-de-la-Cure est accepté par 18 voix contre 7 non et 5 abstentions

2.2.2. Construction et aménagement trottoir Route de Granges

620.501.06 : Construction et aménagement trottoir Route de Granges pour 130'000.00 CHF

M. Le Syndic explique le projet, présente les plans et précise que ce trottoir est régulièrement demandé par les citoyens. Ce trottoir s'inscrit dans la continuité de celui existant. Le financement est étudié et réaliste : cash ou prêt bancaire

Mme Marguerite Rey demande s'il y aura un passage pour piétons au bout de ce trottoir.

M. Le Syndic explique que c'est le souhait de la Commune.

La parole est donnée à M. Fabrice Corminboeuf qui annonce le préavis favorable de la commission financière pour cet investissement.

L'investissement d'un montant de 130'000.00 CHF pour la construction et aménagement trottoir Route de Granges est accepté par 28 voix et 2 abstentions.

2.2.3. Réfection de la toiture du local de déchetterie

949.503.00 : Réfection de la toiture du local de déchetterie pour 80'000.00 CHF

M. Le Vice-Syndic présente le projet. L'entretien des bâtiments communaux est une nécessité. Le financement est étudié et réaliste : cash ou prêt bancaire

M. Christian Bise demande si l'actuelle sous-couverture sera enlevée ?

M. le Vice-Syndic lui répond par la négative.

La parole est donnée à M. Fabrice Corminboeuf qui annonce le préavis favorable de la commission financière pour cet investissement.

L'investissement d'un montant de 80'000.00 CHF pour la réfection de la toiture du local de déchetterie est accepté par 28 voix contre 2 non.

Si plus de questions, parole à la commission financière pour son rapport global sur le budget

2.3. Préavis de la commission financière

M. Fabrice Corminboeuf fait lecture du préavis de la commission financière et invite l'assemblée à accepter les budgets 2016.

2.4. Approbation

M. le Syndic passe au vote du budget 2016. Il remercie la commission financière pour son travail.

Le budget 2016 est approuvé à 26 voix contre 1 non et 3 abstentions.

3. Modifications des statuts du CREB

3.1. Préavis du Conseil communal

M. Le Vice-Syndic explique le projet. Il propose d'accepter cette modification.

3.2. Approbation de la modification

M. Le Syndic passe au vote de la modification des statuts du CREB.

La modification des statuts du CREB est acceptée par 29 voix contre 1 abstention.

4. Informations communales

4.1. PAL

M. le Syndic explique que la mise à l'enquête est terminée et que la Commune traite les 5 oppositions qu'elle a reçues.

4.2 CSPI les Verdières.

M. le Vice-Syndic explique que la Commune de Fétigny rejoint le CSPI.

4.3 Fusion

Pour couper court à des rumeurs parfois tenaces, M. le Syndic explique qu'actuellement, aucun projet de fusion n'est en discussion.

4.4 Prochaine législature

M. Le Syndic rappelle la date des prochaines élections communales : le 28.02.2016. Pour l'instant le Conseil actuel ne s'est pas encore positionné. Le 18.01.2016 à midi : dernier délai pour le dépôt de liste.

5. Divers

M. le Syndic ouvre les questions à l'assemblée.

M. Daniel Perrin Où en est le dossier de VALTRALOC ?

M. le Syndic répond qu'il n'y a pas de nouvelles depuis la dernière Assemblée communale.

M. Jean-Charles Schüpbach signale que le chemin communal en-dessous de sa propriété est en mauvais état par endroit

M. le Syndic lui précise que la Commune étudie ce cas.

M. Ansermet Marcel demande pour l'extension de la gravière, s'il y aura une sortie vers Vesin pour les camions ?

M. le Syndic informe qu'une sortie pour les camions est prévue.

M. Philippe Caille demande si la sortie direction Fétigny sera maintenue ?

M. le Syndic lui répond par l'affirmative

M. Julien Corminboeuf demande si la pose du tapis final au Pré-de-la-cure sera effectuée ?

M. le Syndic répond qu'AGV est en charge de la pose finale du tapis dans tout le quartier.

M. Pascal Robert demande que les traverses des chemins soient améliorées.

M. le Syndic l'informe que ce dossier suit son cours.

M. Marc Corminboeuf signale un problème d'eau dans la zone artisanale

M. le Syndic lui répond que ce dossier suit son cours.

M. Marc Corminboeuf informe qu'il y a un problème d'eau en dessous STAS.

M. Le Syndic précise que la Commune va aviser le propriétaire.

M. Pascal Robert informe qu'il y a une accumulation de branches sur les berges du ruisseau et que l'entretien du ruisseau est catastrophique

M. Julien Corminboeuf , qui gère l'entretien d'une partie du ruisseau, l'informe que les branches vont rester, cela fait partie du projet.

M. Pascal Robert informe le Conseil que des regards sont abîmés.

M. le Syndic l'informe que le dossier suit son cours.

M. Grégoire Blanchard demande si gens du voyage vont revenir ?

M. le Syndic informe que c'est un éternel problème. Ils sont venus sur un terrain privé. Ils vont sans doute revenir. La Commune n'a pas reçu de plaintes concernant leur présence.

Remerciements

M. le Syndic remercie ses collègues du Conseil pour tout le travail accompli, les citoyens pour leur présence active, le personnel de l'administration (Mélanie, Corine et Angélique), tous les employés communaux ainsi que les membres des commissions. Il remercie également toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour la collectivité.

M. le Syndic remercie l'assemblée, souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et bonne année 2016 et convie ses participants à une agape et au verre de l'amitié.

L'assemblée levée à 21h15

La Secrétaire - Caissière

M. Pichonnat

Le Syndic

J. Robert



Comptes 2015

1. Comptes de fonctionnement
2. Comptes des investissements
3. Bilan

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION	177,114.40	14,361.05	168,240.00	12,280.00	206,466.80	32,191.95
			162,753.35		155,960.00		174,274.85
01	Assemblée communale, Conseil communal	38,243.70	202.50	39,850.00	500.00	41,297.75	562.50
010.300.00	Traitement et jetons du conseil communal	26,125.80		23,000.00		25,545.60	
010.300.01	Frais de la commission financière	360.00		500.00		360.00	
010.300.02	Rénumération des scrutateurs	580.00		500.00		270.00	
010.300.03	Etude faisabilité Fusion	2,302.25		1,000.00		3,000.00	
010.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI			1,750.00			
010.317.00	Frais (déplacement, représentation)	3,059.35		6,500.00		6,561.50	
010.318.00	Frais de convocation	1,132.90		600.00		804.35	
010.318.01	Frais des enveloppes civiques	903.40		1,500.00		976.30	
010.318.03	Frais fiduciaire	3,780.00		4,500.00		3,780.00	
010.436.01	Remboursement de tiers et d'assurances		202.50		500.00		562.50
02	Administration générale	138,870.70	14,158.55	128,390.00	11,780.00	165,169.05	31,629.45
020.301.00	Traitement personnel administratif	78,840.40		60,000.00		85,479.90	
020.301.02	Allocation employeur	2,250.00		2,520.00		1,815.00	
020.303.00	Cotis.ass.sociales,AVS,APG,AC,etc...	9,975.70		9,000.00		14,235.25	
020.304.00	Cotis.aux caisses de prévoyance	1,027.20		1,480.00		1,831.30	
020.305.00	Cotisations assurances maladie et accidents	2,999.65		5,850.00		3,619.30	
020.306.00	Allocations familiales employés	2,940.00		2,940.00		3,430.00	
020.309.00	Formation du personnel administratif	1,005.75		2,000.00		4,256.90	
020.310.00	Fournitures du bureau,publications annonces	4,873.05		6,000.00		4,742.40	
020.311.00	Achats de machines et de mobilier de bureau			1,000.00			
020.311.01	Système informatique administratif	12,394.20		11,000.00		14,217.40	
020.313.00	Fournitures et marchandises Administration	553.15		2,000.00		2,255.20	
020.315.00	Entretien, des machines, mobilier de bureau	2,131.10		1,000.00		963.40	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	3,818.05		6,000.00		7,735.30	
020.318.00	Assurances diverses, RC, CNA, mobilier,etc.	4,344.25		4,400.00		4,183.45	
020.318.01	Frais administ.(ports, tél, etc.)	6,767.15		8,000.00		9,203.80	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et de tiers	568.85		700.00		1,097.45	
020.318.03	Frais passeport et carte d'identité	492.20		500.00		448.00	
020.318.04	Frais de recours et d'avocats	3,095.00		3,000.00		4,760.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
020.319.00	Cotisations aux associations	795.00		1,000.00		895.00	
020.431.00	Emoluments administratifs		1,630.25		1,300.00		1,514.00
020.431.03	Recette passeport et carte d'identité		980.00		800.00		560.00
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		5,870.95		2,000.00		19,463.80
020.436.01	Retenues sociales sur les salaires		5,677.35		4,000.00		6,560.70
020.436.02	Remboursement d'allocations familiales				2,940.00		3,430.00
020.436.03	Remboursement divers						100.95
020.436.04	Retenues LPP				740.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE PUBLIC	15,854.75	9,459.70	16,862.70	10,950.00	15,288.95	8,636.75
			6,395.05		5,912.70		6,652.20
10	Protection juridique						
14	POLICE DU FEU	13,333.30	9,459.70	14,070.00	10,950.00	12,980.10	8,636.75
140.300.00	Jetons et frais de la commission	110.00		820.00		237.00	
140.315.00	Frais d'entretien (véhicules, mat., etc.)					25.85	
140.317.00	Dédommagement (déplacements, réception)			400.00			
140.318.00	Frais d'interventions	50.00		350.00		625.00	
140.351.00	Frais centrale d'alarme	463.90				116.25	
140.352.00	Participations au CSPI Les Verdières	12,709.40		12,500.00		11,976.00	
140.430.00	Taxes d'exemption sapeur pompier		9,459.70		10,950.00		8,636.75
15	MILITAIRE	600.00		600.00		600.00	
150.352.00	Participation au stand intercommunal	600.00		600.00		600.00	
16	PROTECTION CIVILE	1,356.20		1,492.70		1,265.20	
160.312.00	Eau, énergie, combustible	210.75		60.00		94.55	
160.315.00	Frais d'entretien			150.00			
160.317.00	Dédommagements, déplacements	120.00		120.00		100.00	
160.318.00	Frais administratifs (port., téléphone) et Assurances	464.15		460.00		465.30	
160.351.02	Participation à la P.C. cantonale	610.50		702.70		605.35	
160.352.00	Participation à la P.C. intercommunale	-49.20					
17	PROTECTION DE LA POPULATION (ORCOC)	565.25		700.00		443.65	
170.352.00	Protection de la population intercommunale (Orcoc)	565.25		700.00		443.65	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	413,053.50	35,321.20	426,939.52	36,370.00	409,619.75	34,798.65
			377,732.30		390,569.52		374,821.10
20	Ecole enfantine	38,903.20		39,422.00		39,460.90	
200.351.00	Participation aux dépenses cantonales	35,651.70		36,622.00		34,782.40	
200.352.00	Participation aux autres communes	3,251.50		2,800.00		4,678.50	
21	Cycle scolaire obligatoire	263,487.10	2,600.00	262,113.27		261,263.00	
210.310.00	Achat de fournitures scolaires, ordinateurs, imprimante	120.00				120.00	
210.310.02	Frais des photocopies & Droits d'auteurs	116.70				109.50	
210.318.01	Frais des ordinateurs	1,814.85		1,600.00		4,506.90	
210.351.00	Part. dépenses cant. pour école primaire	141,746.90		141,604.05		136,920.75	
210.352.00	Part. aux autres communes	14,668.15		10,000.00		15,750.50	
210.352.01	Part. au CO de la Broye	82,847.20		82,847.22		79,446.40	
210.352.04	Participation agrandissement du CO	18,417.80		18,762.00		18,476.80	
210.366.03	Part. patinoire, camp de ski, activités él. Ménières			2,700.00			
210.469.00	Autres subventions, dons, participations		2,600.00				
219	Accueil extrascolaire	3,755.50		4,600.00		5,932.15	
219.317.00	Frais de réceptions et de délégations	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
219.352.00	Participation à l'AES Fétigny-Ménières	1,648.00		2,600.00		4,509.65	
219.366.00	Subvention aux parents plaçants en AES	1,107.50		1,000.00		422.50	
22	Ecoles spécialisées	62,889.30		66,469.25		63,292.90	
220.351.01	Part. cant. pour personnes handicapées	47,936.70		48,515.65		46,415.40	
220.351.02	Part. cant. pédago-thérap. prestataire privé	2,208.75		2,674.60		2,473.40	
220.366.00	Contr. cours spéciaux, (logopédie, psycholo.)	12,743.85		15,279.00		14,404.10	
23	Formation professionnelle	2,650.25		2,800.00		2,708.55	
230.351.00	Participation à l'Office cantonal	2,650.25		2,800.00		2,708.55	
29	Administration scolaire	45,123.65	32,721.20	56,135.00	36,370.00	42,894.40	34,798.65
290.300.00	Frais de la commission scolaire			600.00			
290.301.00	Traitement du personnel de conciergerie	8,910.45		7,600.00		7,078.00	
290.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	674.85		1,140.00		668.70	
290.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	120.55		295.00		119.45	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
290.311.00	Achat de machines et de mobilier	131.00		750.00		276.70	
290.312.00	Frais d'électricité, eau, combustible	14,152.75		12,000.00		12,724.05	
290.313.00	Achat matériel de conciergerie	2.55		500.00		68.00	
290.313.03	Achat matériel bâtiment école					14.00	
290.314.00	Aménagement et entretien salles de classe	245.05		500.00		221.00	
290.314.01	Entretien et rénovation bâtiment école	6,129.45		16,500.00		7,896.40	
290.315.00	Entretien des machines et mobilier	910.00		1,000.00		1,464.25	
290.315.01	Entretien des appareils appartements école	1,650.00		3,500.00			
290.316.00	Location salles de classe	10,400.00		7,000.00		10,140.00	
290.318.00	Assurances diverses, mobilier et ECAB	828.10		900.00		843.85	
290.318.01	Frais de téléphone, téléreseau, internet	968.90		650.00		1,380.00	
290.352.00	Participation aux autres communes			3,200.00			
290.423.00	Location-utilisation des classes		9,880.00		12,500.00		11,960.00
290.423.01	Loyers des appartements école		22,560.00		23,400.00		22,560.00
290.436.01	Remboursement de tiers et d'assurances		281.20		470.00		278.65

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	17,978.15		16,102.45		15,441.70	
			17,978.15		16,102.45		15,441.70
30	Culture	16,628.15		14,602.45		14,241.70	
300.317.00	Manifestation du 1er août	4,447.20		4,000.00		4,252.00	
300.351.00	Part. aux dépenses du Conservatoire	667.40					
300.352.00	Ascobroye - Coreb + cotisations (Bibliothèque)	5,952.45		5,952.45		5,736.70	
300.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	4,911.10		4,000.00		3,603.00	
300.365.01	Loyer local frais	650.00		650.00		650.00	
32	Téléréseau						
34	Sport	1,350.00		1,500.00		1,200.00	
340.365.00	Dons aux sociétés sportives	1,350.00		1,500.00		1,200.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTE	113,964.10	1,366.15	108,594.60	2,500.00	105,989.95	1,685.90
			112,597.95		106,094.60		104,304.05
40	Hôpitaux	5,789.25		5,824.00		5,232.45	
400.317.00	Dédommagements, déplacements			200.00			
400.351.00	Participation aux coûts résiduels des soins	335.65		170.00		153.25	
400.352.01	Part. aux services d'ambulance (SMUR)	5,453.60		5,454.00		5,079.20	
41	Homes médicalisés	73,268.05		64,940.10		64,026.70	
410.351.00	Part. au subv. cant. des soins spéciaux	63,991.10		54,237.10		56,806.25	
410.352.00	Participation au home médicalisé	9,276.95		10,703.00		7,220.45	
42	Hôpitaux spécialisés						
44	Soins ambulatoires	32,146.25		33,830.50		33,980.55	
440.352.20	Part. aux soins et aides à domicile	22,843.40		24,586.00		23,981.40	
440.352.30	Part. aux indemnités forfaitaires	8,420.35		8,362.00		9,149.15	
440.365.00	Part. Centre de puériculture	882.50		882.50		850.00	
46	Service médical des écoles	2,760.55	1,366.15	4,000.00	2,500.00	2,750.25	1,685.90
460.351.00	Service dentaire, visites médicales	1,951.25		4,000.00		2,350.25	
460.366.00	Subvention communale pour soins dentaires	809.30				400.00	
460.433.00	Part. des parents aux soins dentaires		1,366.15		2,500.00		1,685.90

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	AFFAIRES SOCIALES	149,805.75	664.60	146,578.05	600.00	139,220.90	723.40
			149,141.15		145,978.05		138,497.50
50	AVS/AI/APG/AC	664.60	664.60	600.00	600.00	647.10	647.10
500.301.00	Traitement de l'agent AVS	664.60		600.00		647.10	
500.436.00	Remboursement de tiers		664.60		600.00		647.10
52	Caisse-maladie et accident						
54	STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL	14,576.80		8,900.00		8,990.60	
540	Accueil extrafamilial de jour	14,576.80		8,900.00		8,990.60	
540.317.00	Dédommagements, déplacements			200.00			
540.365.00	Subvention, crèches et assistantes parentales	13,870.80		8,000.00		8,310.60	
540.365.10	Subventions accueil familial de jour de la Broye	706.00		700.00		680.00	
55	INVALIDITE	88,702.10		83,577.65		79,656.30	
550.351.00	Part. pr. personnes handicapées & inadaptées	88,702.10		83,577.65		79,656.30	
58	ASSISTANCE	45,862.25		53,500.40		49,926.90	76.30
580.351.01	Part. avances contrib. d'entr. non récupérée	2,099.55		2,040.05		1,969.35	
580.351.04	Part. aux frais des victimes d'infraction LAVI	680.25		652.35		604.90	
580.351.07	Part. au fonds cantonal de l'emploi	5,670.00		5,295.00		5,295.00	
580.351.08	Part. aux services sociaux spécialisés	729.95		727.20		681.85	
580.351.11	Part. aide sociale cantonale			12,696.00			
580.351.40	Part. communes fin alloc familiales pr pers ss act lucr	1,893.90		1,494.80		1,799.70	
580.352.00	Part. Association communes pour Service social	34,788.60		30,595.00		39,576.10	
580.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances						76.30

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	58,188.35	491.40	51,149.00	375.00	47,643.40	421.55
			57,696.95		50,774.00		47,221.85
61	Routes cantonales						
62	Routes communales et génie civil	49,501.45	491.40	42,664.00	375.00	39,795.40	421.55
620.301.00	Traitement du personnel édilitaire	6,853.20		6,000.00		5,810.65	
620.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	1,179.30		900.00		1,011.65	
620.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	210.65		230.00		180.70	
620.311.00	Achats de véhicules, machines et matériel	7,284.15		6,000.00		4,011.70	
620.312.00	Electricité éclairage public	5,045.20		5,000.00		4,853.30	
620.313.00	Achat de matériel	609.80				220.30	
620.314.00	Entretien, routes, éclairage, et places	13,126.40		7,000.00		2,912.40	
620.314.01	Déblaiement, protection hivernale	1,937.00		4,000.00		87.00	
620.314.04	Frais de signalisation et de marquage			1,000.00			
620.314.05	Frais d'entretien des chemins	239.00		3,000.00		5,836.75	
620.315.00	Frais des véhicules et des machines	1,057.85		2,000.00		2,820.30	
620.316.01	Location leasing véhicule édilitaire	10,951.20		6,400.00		10,951.20	
620.318.01	Assurances diverses	542.70		711.00		634.45	
620.319.00	Impôt sur véhicules	465.00		423.00		465.00	
620.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		491.40		375.00		421.55
64	Infrastructure ferroviaire						
65	Trafic régional	8,686.90		8,485.00		7,848.00	
650.351.00	Part. aux dépenses cantonales	8,686.90		8,485.00		7,848.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION & AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT	252,429.15	233,285.29	262,597.00	225,040.00	215,363.95	198,070.48
			19,143.86		37,557.00		17,293.47
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	124,519.10	124,519.10	124,300.00	124,300.00	98,482.75	98,482.75
700.300.00	Jetons et frais de la commission	1,000.00		1,000.00		275.00	
700.301.00	Salaires	805.00		800.00		405.00	
700.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	60.00		70.00		55.70	
700.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	10.70		20.00		9.95	
700.312.00	Achats d'eau	41,139.80		43,500.00		36,803.15	
700.313.00	Achat des compteurs	999.95		2,500.00		3,385.55	
700.314.00	Entretien et rénovation des installations			4,000.00			
700.315.01	Répartition CREB	6,519.00		6,100.00		6,240.20	
700.317.00	Dédommagements, déplacement, délégation	1,000.00		1,000.00		200.00	
700.318.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	631.95		6,000.00		421.30	
700.380.00	Attribution à la réserve	20,147.70		7,135.00		871.90	
700.390.81	Imputation interne amortissement Eau	39,120.00		39,120.00		36,120.00	
700.390.82	Imputation interne intérêts Eau	13,085.00		13,055.00		13,695.00	
700.402.00	Taxes d'hydrants et d'incendie		195.35		250.00		204.15
700.434.00	Location des compteurs & abonnement fixe		3,416.20		4,000.00		3,184.80
700.434.01	Taxes de raccordement				10,000.00		
700.434.03	Unité Locative (UL)		31,150.25		30,000.00		28,780.30
700.435.00	Vente d'eau		89,732.30		80,000.00		66,290.30
700.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		25.00		50.00		23.20
71	PROTECTION DES EAUX	62,614.25	62,614.25	52,950.00	52,950.00	52,186.70	52,186.70
710.300.00	Jetons et frais de commissions	2,000.00		2,000.00		750.00	
710.301.00	Salaires	800.00		800.00		675.00	
710.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	91.30		70.00		84.40	
710.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	16.30		19.00		15.10	
710.312.00	Eau, énergie et combustible	5,237.10		6,500.00		2,790.90	
710.314.00	Entretien et rénovation des installations	2,922.90		5,000.00		4,530.15	
710.317.00	Dédommagements, déplacements, délégation			1,000.00		90.00	
710.318.01	Assurances diverses, ECAB, Honoraires	408.25		400.00		1,383.15	
710.352.01	Participation communale à l'épuration	21,510.20		24,500.00		25,116.70	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
710.380.00	Attribution à la réserve	29,628.20		12,661.00		16,751.30	
710.434.00	Taxes d'utilisation		39,708.00		52,900.00		32,459.40
710.434.01	Taxes pour le réseau d'évacuation d'eau		17,888.35				15,456.15
710.434.02	Taxe STEP		4,979.85				4,236.00
710.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		38.05		50.00		35.15
72	ORDURES MENAGERES	50,289.20	41,588.29	52,122.00	41,890.00	41,365.25	38,133.03
720.301.00	Salaires	3,678.80		3,000.00		3,296.30	
720.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	551.80		450.00		494.45	
720.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	98.60		115.00		88.35	
720.312.00	Eau, énergie, combustible déchetterie	175.35		180.00		178.70	
720.313.00	Achats sacs à ordures et divers matériel édilitaire	38.00		500.00		27.00	
720.317.00	Dédommagements, déplacements, délégation			1,000.00		1,000.00	
720.318.00	Frais de ramassage et décharge des ordures	27,873.70		25,450.00		21,346.35	
720.318.01	Location de la benne STESA	9,421.80		9,422.00		8,570.05	
720.318.02	Assurances diverses, ECAB			120.00		442.90	
720.318.03	Frais de recyclage du verre, du papier et du fer			6,325.00			
720.318.04	Elimination des déchets verts	8,356.15		4,860.00		5,826.15	
720.318.05	Système Ecopress	95.00				95.00	
720.352.00	Participation à l'usine d'incinération			700.00			
720.434.00	Taxes d'utilisation		25,286.30		24,600.00		23,034.75
720.434.02	Ristourne entente intercommunale		657.94		800.00		622.93
720.434.03	Recharge des cartes		13,757.05		15,000.00		14,002.95
720.435.00	Recyclage, ramassage, verre, etc.		1,507.00		1,300.00		138.45
720.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		380.00		190.00		333.95
74	CIMETIERE	2,121.55	2,248.65	2,900.00	2,900.00	2,428.90	
740.301.00	Salaires	1,200.00		1,200.00		1,762.50	
740.301.01	Frais des fossoyeurs			400.00			
740.312.00	Eau, énergie, combustible cimetièr	392.90				387.75	
740.313.00	Achat monument et divers	528.65				278.65	
740.314.00	Frais d'entretien			900.00			
740.318.00	Honoraires et divers			400.00			
740.434.00	Taxes d'entrée et de concessions		2,228.65		2,500.00		
740.434.01	Emoluments des fossoyeurs/incinérations		20.00		400.00		
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	825.00		5,825.00		825.00	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes Charges	2015 Produits	Budget Charges	2015 Produits	Comptes Charges	2014 Produits
750.301.00	Entretien des berges et du Ruisseau			5,000.00			
750.364.00	Part. aux entreprises d'endiguement	825.00		825.00		825.00	
78	PROTECTION DE LA NATURE					4,000.00	
780.365.00	Aide à la protection de l'environnement, OQE					4,000.00	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12,060.05	2,315.00	24,500.00	3,000.00	16,075.35	9,268.00
790.300.00	Jetons et frais de la commission	1,100.00		1,000.00		850.00	
790.314.01	Numérisation des rues du village	136.10		500.00		211.70	
790.314.02	Mensuration	108.00		16,000.00			
790.318.00	Honoraires des urbanistes et ingénieurs	7,991.35		2,000.00		12,435.70	
790.318.02	Plans cadastraux-Système informatique comm.	2,724.60		5,000.00		2,577.95	
790.431.00	Autorisation de construire		2,315.00		3,000.00		9,268.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE	1,730.10	92.50	3,460.00	60.00	2,595.10	490.00
			1,637.60		3,400.00		2,105.10
80	Agriculture	50.00		60.00		50.00	
800.319.00	Cotisations	50.00		50.00		50.00	
800.364.00	Part. syndicats A.F.			10.00			
81	Forêts	1,180.10	92.50	1,900.00	60.00	1,445.10	490.00
810.314.00	Entretien et exploitation	1,180.10		1,900.00		1,180.10	
810.317.00	Dédommagements (déplacements, etc.)					265.00	
810.461.00	Subventions cantonales		92.50		60.00		490.00
87	Gravière	500.00		1,500.00		1,100.00	
870.317.00	Dédommagements et déplacements	500.00		500.00		1,100.00	
870.318.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude) grav			1,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	544,493.23	1,455,608.85	291,855.50	1,204,664.70	582,624.06	1,463,469.60
		911,115.62		912,809.20		880,845.54	
90	Impôts	35,111.60	1,155,752.55	23,110.00	897,933.70	14,374.15	1,148,019.05
900.318.00	Frais de poursuite	492.65		2,000.00			
900.318.03	Frais d'encaissement - SCC	15,664.85		6,000.00		8,033.55	
900.318.04	Part. aux frais de perception de l'impôt sur les vhcles	799.30		760.00		745.00	
900.319.02	Pertes sur débiteurs - SCC	15,591.45		10,000.00		3,294.70	
900.322.00	Intérêts sur remboursements	2,428.05		4,000.00		2,205.00	
900.329.00	Escompte d'impôt et divers	112.15		250.00		87.60	
900.329.01	Escompte d'impôt - SCC	23.15		100.00		8.30	
900.400.00	Impôt sur le revenu (pers. phys)		768,572.70		622,000.00		725,283.10
900.400.01	Impôt sur la fortune (pers. phys)		68,118.20		46,000.00		122,286.05
900.400.08	Impôt à la source		17,888.80		21,000.00		16,855.80
900.400.09	Impôt sur les prestations en capital		24,050.45		10,000.00		11,738.40
900.400.10	Impôt sur la part conjoint						1,124.20
900.401.00	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		81,548.90		20,000.00		52,516.30
900.401.01	Impôt sur le capital (pers. morales)		13,546.20		20,000.00		14,684.05
900.402.00	Contribution immobilière		96,223.90		86,000.00		75,841.20
900.403.00	Impôt sur gains immobiliers, plus-values		8,384.45		10,000.00		52,133.70
900.404.00	Impôt sur les mutations, centimes add.		36,539.00		24,000.00		37,720.60
900.406.00	Impôt sur les chiens		1,785.90		2,000.00		1,680.00
900.421.00	Intérêts de retard		4,525.55		3,500.00		4,068.65
900.421.01	Intérêts compensatoires		1,033.60		1,000.00		927.20
900.436.00	Remboursement, frais rappel et poursuites				500.00		23.00
900.436.01	Frais de rappel		230.00		200.00		95.00
900.441.00	Part. impôt cantonal sur les véhicules		33,304.90		31,733.70		31,041.80
93	Péréquation financière		110,571.00		110,571.00		102,681.00
930.462.00	Attribution de la péréquation des ressources		88,505.00		88,505.00		82,804.00
930.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		22,066.00		22,066.00		19,877.00
94	Gérance de la fortune et des dettes	268,497.98	189,285.30	268,745.50	196,160.00	268,515.33	198,982.55
940	Capitaux	154,380.43	52,318.15	166,314.00	52,875.00	158,194.03	50,103.55

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
940.318.00	Frais de ccp	537.98		500.00		464.13	
940.318.01	Frais bancaires	177.80		200.00		320.65	
940.322.00	Intérêts des dettes	29,864.65		44,650.00		36,445.25	
940.330.00	Amortissements obligatoires	123,800.00		120,964.00		120,964.00	
940.420.00	Intérêts des capitaux		113.15		700.00		288.55
940.490.81	Imputation interne amortissement Eau		39,120.00		39,120.00		36,120.00
940.490.82	Imputation interne intérêts Eau		13,085.00		13,055.00		13,695.00
944	Grande salle	85,055.70	74,986.20	78,937.50	80,000.00	85,501.00	81,580.50
944.301.00	Traitement du concierge de la grande salle	18,359.55		16,000.00		17,892.25	
944.303.00	Cotisations assurances sociales AVS/AC/AI	2,141.70		2,400.00		2,310.75	
944.305.00	Cotisations assurances maladie et accident	708.15		617.50		764.05	
944.312.00	Eau, énergie, combustible grande salle	23,466.00		20,000.00		19,737.50	
944.313.00	Frais de matériel grande salle	2,547.25		3,000.00		2,930.60	
944.313.01	Frais de boissons	14,530.60		18,000.00		17,350.10	
944.314.01	Frais de matériel conciergerie grande salle	2,243.10		4,000.00		3,552.85	
944.314.02	Entretien et rénovation grande salle	14,426.25		9,000.00		12,883.35	
944.315.00	Entretien mobiliers et appareils grande salle	1,384.75				1,564.60	
944.316.00	Location parking grande salle	500.00		500.00		500.00	
944.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC grande salle	4,444.05		4,300.00		4,910.75	
944.318.01	Frais téléphone grande salle	304.30		320.00		304.20	
944.380.00	Versement Réserve rénovation fond grande salle			800.00		800.00	
944.423.01	Location de la grande salle		53,246.00		51,500.00		54,317.50
944.434.00	Contribution USL - entretien fond grande salle		800.00		800.00		800.00
944.434.01	Facturation frais de nettoyage		50.00		500.00		
944.435.00	Vente des boissons		19,882.80		26,000.00		23,130.40
944.436.01	Facturation du matériel cassé		115.00		200.00		69.00
944.436.02	Remboursement de tiers et assurances		892.40		1,000.00		3,263.60
945	Laiterie	291.05	3,510.00	750.00	4,000.00	1,136.30	3,105.00
945.312.00	Eau, énergie, combustible laiterie	153.80		100.00		81.65	
945.314.00	Entretien, rénovation laiterie					920.00	
945.317.00	Dédommagements, déplacements			500.00			
945.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC, laiterie	137.25		150.00		134.65	
945.423.00	Loyers ancienne laiterie		3,510.00		4,000.00		3,105.00
946	Bâtiment administration communale	12,266.20	40,250.95	15,844.00	39,565.00	17,148.60	40,473.50

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
946.301.00	Traitement du concierge bâtiment administration communa	1,661.00		1,350.00		1,349.75	
946.303.00	Cotisations assurances sociales AVS/AC/AI	986.25		200.00		656.40	
946.305.00	Cotisations assurances maladie et accident	176.20		50.00		117.25	
946.312.00	Eau, énergie, combustible bâtiment admnistration commun	4,935.95				4,088.50	
946.314.00	Frais de matériel bâtiment admnistration communale					28.00	
946.314.01	Frais de matériel conciergerie bâtiment admin. communal			200.00		13.35	
946.314.02	Entretien et rénovation bâtiment admnistration communal	1,605.70		5,500.00		7,775.05	
946.315.00	Frais des appareils ménagers bâtiment admin. communale			3,000.00		262.90	
946.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC bâtiment admin. communale	1,929.80		5,000.00		1,921.20	
946.318.03	Taxes téléreau bâtiment admnistration communale	971.30		544.00		936.20	
946.423.00	Loyers des appartements bâtiment administration communa		39,840.00		39,480.00		40,200.00
946.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		410.95		85.00		273.50
947	Ecole	1,690.25					
947.314.02	Entretien et rénovation appartements école	1,690.25					
948	Café et annexe	14,415.25	16,500.00	5,400.00	18,000.00	6,316.40	22,000.00
948.312.00	Eau, énergie, combustible café	346.20				3,397.40	
948.314.02	Entretien et rénovation café et annexe	5,103.85		3,000.00		1,017.50	
948.315.00	Entretien des appareils et des installations techniques	8,174.30		1,000.00		1,140.75	
948.317.00	Dédommagements, déplacements			500.00			
948.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC café	790.90		900.00		760.75	
948.423.00	Loyers du café		16,500.00		18,000.00		18,000.00
948.436.00	Remboursement de tiers Café et annexe						4,000.00
949	Hangar et garages	399.10	1,720.00	1,500.00	1,720.00	219.00	1,720.00
949.301.00	Traitement du concierge hangar et garages	45.00					
949.312.00	Eau, énergie, combustible hangar + garages	216.20		450.00		183.15	
949.314.02	Entretien et rénovation hangar et garages	12.50		1,000.00			
949.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC hangar et garages	125.40		50.00		35.85	
949.423.00	Loyers des parchets, hangar et garages		1,720.00		1,720.00		1,720.00
99	Autres postes	240,883.65				299,734.58	13,787.00
990.319.00	Charges extraordinaires	-116.35				0.03	
990.332.00	Amortissements supplémentaires	241,000.00				299,734.55	
990.451.02	Recette extraordin. 2ème EE sans affectation						13,787.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		1,744,611.48	1,750,650.74	1,492,378.82	1,492,839.70	1,740,254.56	1,740,488.28
	Excédent de revenu	6,039.26					
	Excédent de revenu			460.88			
	Excédent de revenu					233.72	
		1,750,650.74	1,750,650.74	1,492,839.70	1,492,839.70	1,740,488.28	1,740,488.28

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION						
01	Assemblée communale, Conseil communal						
02	Administration générale						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE PUBLIC	37,450.00	5,813.00	36,140.00			
			31,637.00		36,140.00		
10	Protection juridique						
12	Placements financiers						
14	POLICE DU FEU	37,100.00		36,140.00			
140.506.02	Participation CSPI Les Verdières	37,100.00		36,140.00			
15	MILITAIRE	350.00	5,813.00				
150.503.01	Etude d'assainissement de la butte de tir	350.00					
150.661.00	Subventions cantonales		5,813.00				
16	PROTECTION CIVILE						
17	PROTECTION DE LA POPULATION (ORCOC)						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					11,800.00	
							11,800.00
20	Ecole enfantine						
21	Cycle scolaire obligatoire						
219	Accueil extrascolaire						
22	Ecoles spécialisées						
23	Formation professionnelle						
29	Administration scolaire					11,800.00	
290.503.00	Construction et rénovation bât. scolaires					11,800.00	

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS						
30	Culture						
32	Téléréseau						
34	Sport						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTE						
40	Hôpitaux						
41	Homes médicalisés						
42	Hôpitaux spécialisés						
44	Soins ambulatoires						
46	Service médical des écoles						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	AFFAIRES SOCIALES						
50	AVS/AI/APG/AC						
52	Caisse-maladie et accident						
54	STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL						
540	Accueil extrafamilial de jour						
55	INVALIDITE						
58	ASSISTANCE						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	72,514.95	9,200.00	110,000.00	9,200.00		
			63,314.95		100,800.00		
61	Routes cantonales						
62	Routes communales et génie civil	72,514.95	9,200.00	110,000.00	9,200.00		
620.501.00	Aménagement de routes et chemins / Etude VALTRALOC			5,000.00			
620.501.03	Eclairage public : assainissement	54,260.80		51,000.00			
620.501.04	Eclairage public : Pré-de-la-Cure	18,254.15		19,000.00			
620.501.05	Goudronnage Chemin Clos-Novis et Clos-Quartier			35,000.00			
620.669.03	Subventions Groupe E assainissement		9,200.00		9,200.00		
64	Infrastructure ferroviaire						
65	Trafic régional						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION & AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT	45,722.75	311,437.20	150,000.00	100,000.00	113,459.70	18,005.65
		265,714.45			50,000.00		95,454.05
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU		55,643.00				
700.610.00	Taxes de raccordement		55,643.00				
71	PROTECTION DES EAUX		195,946.65				6,759.05
710.610.00	Taxes de raccordement		195,946.65				6,759.05
72	ORDURES MENAGERES						
74	CIMETIERE						
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	24,518.80	59,847.55	150,000.00	100,000.00	65,342.55	
750.501.01	Correction du Ruisseau	24,518.80		150,000.00		65,342.55	
750.661.00	Subventions cantonales		59,847.55		100,000.00		
78	PROTECTION DE LA NATURE						
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	21,203.95				48,117.15	11,246.60
790.500.00	Equipement Pré-de-la-Cure					36,763.85	
790.509.01	Etude du PAL	21,203.95				11,353.30	
790.661.00	Subventions cantonales - Pré-de-la-Cure						11,246.60

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE						
80	Agriculture						
81	Forêts						
87	Gravière						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	363,669.10	192,906.60			62,322.20	169,576.25
			170,762.50			107,254.05	
90	Impôts						
93	Pérquation financière						
94	Gérance de la fortune et des dettes	37,218.90				44,316.55	
940	Capitaux						
944	Grande salle						
945	Laiterie						
946	Bâtiment administration communale						
947	Ecole						
948	Café et annexe	37,218.90				44,316.55	
948.503.00	Rénovation Café	37,218.90				44,316.55	
949	Hangar et garages						
99	Autres postes	326,450.20	192,906.60			18,005.65	169,576.25
990.590.00	Report des recettes au bilan	326,450.20				18,005.65	
990.690.00	Report des dépenses au bilan		192,906.60				169,576.25

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		519,356.80	519,356.80	296,140.00	109,200.00	187,581.90	187,581.90
	Excédent de charge				186,940.00		
		519,356.80	519,356.80	296,140.00	296,140.00	187,581.90	187,581.90

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	Actif	2,499,022.55	3,877,470.79	3,597,027.38	2,779,465.96
1000.00	Caisse	4,151.85	65,767.40	67,831.55	2,087.70
1010.00	Chèques postaux	252,910.14	1,810,640.14	1,216,655.08	846,895.20
1010.10	Compte d'attente		1,677.60	1,677.60	
11	Facturation	516,928.45	1,797,112.05	1,857,308.55	456,731.95
1120.09	Impôts 2009 PP + PM	4,977.40	7.75	422.45	4,562.70
1120.10	Impôts 2010 PP + PM	9,338.20	1.65	1,624.70	7,715.15
1120.11	Impôts 2011 PP + PM	39,718.65	215.65	28,452.40	11,481.90
1120.12	Impôts 2012 PP + PM	51,363.15	744.05	30,401.20	21,706.00
1120.13	Impôts 2013 PP + PM	107,177.05	71,820.70	146,170.00	32,827.75
1120.14	Impôts 2014 PP + PM	204,701.45	117,671.65	247,807.80	74,565.30
1120.15	Impôts 2015 PP + PM		777,300.55	662,133.15	115,167.40
1150.00	Débiteurs	99,642.10	829,344.20	740,296.85	188,689.45
1150.20	Débiteurs impôt anticipé	10.45	5.85		16.30
12	Placements financiers	63,561.75	41.25	29.20	63,573.80
1200.05	Cpte épargne Raiffeisen 40411.52	24,998.50	25.00		25,023.50
1200.10	Cpte épargne Raiffeisen 40411.46 - Rénov. sol grande salle	12,771.70	12.75		12,784.45
1200.15	Cpte épargne BCF n° 30 01 262.520-00 Tapis route	11,431.55	3.50	29.20	11,405.85
1210.00	Capital action Comptoir Broyard	1,000.00			1,000.00
1210.01	Capital action Société de Tir Fétigny	1,000.00			1,000.00
1210.72	Capital action SAIDEF	11,360.00			11,360.00
1210.73	Capital action Piscine-Camping Payerne	1,000.00			1,000.00
13	Actifs transitoires	7,855.00	3,161.75	7,700.85	3,315.90
1390.00	Actifs transitoires impôts SCC	154.15			154.15
1390.01	Autres actifs transitoires	7,700.85	3,161.75	7,700.85	3,161.75
14	Patrimoine administratif	1,653,615.36	199,070.60	445,824.55	1,406,861.41
1400.00	Terrains (zone d'utilité publique)	198,992.60			198,992.60
1400.05	Place de jeux	1.00			1.00
1410.00	Ouvrages de génie civil	1.00	6,164.00	6,164.00	1.00

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1410.01	Step & Epuration	1.00			1.00
1410.09	Plans cadastraux	1.00			1.00
1410.70	Adduction d'eau	803,056.51		31,120.00	771,936.51
1410.75	Correction des eaux et endiguements	195,404.05	24,518.80	68,527.55	151,395.30
1410.79	Aménagement du territoire	73,472.25	21,203.95	9,000.00	85,676.20
1430.00	Bâtiments	359,807.45	37,568.90	321,813.00	75,563.35
1450.00	Forêts	1.00			1.00
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	22,877.50	109,614.95	9,200.00	123,292.45

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	Passif	2,499,022.55	1,738,262.20	1,463,858.05	2,773,426.70
20	Engagements courants	138,485.15	1,251,326.25	1,235,027.75	154,783.65
2000.00	Créanciers	124,921.70	843,985.50	846,609.15	122,298.05
2060.00	Compte courant ETAT	13,563.45	407,340.75	388,418.60	32,485.60
21	Dettes	-53,124.72	117,019.10	80,013.15	-16,118.77
2100.01	Cpte courant BCF 15.16.080025.00 Trésorerie	-51,578.05	116,907.10	80,013.15	-14,684.10
2100.04	Cpte courant Raiffeisen 40.411.83	-943.60	32.00		-911.60
2100.05	Cpte courant UBS 69-320'572.0 Trésorerie	-603.07	80.00		-523.07
22	Dettes à long terme	1,478,000.00		87,000.00	1,391,000.00
2210.03	Cpte BCF (ATF) 3001180.111-05 Trottoir	145,000.00		10,000.00	135,000.00
2210.06	Cpte BCF (ATF) 3001252.559.01 CREB	650,000.00		32,000.00	618,000.00
2210.08	Cpte BCF (ATF) 15.16.080062-04 Grande salle	333,000.00		30,000.00	303,000.00
2210.11	Cpte BCF (ATF) 30 01 358.382-09 Ruiss.-PAL-VAL-En.	350,000.00		15,000.00	335,000.00
23	Engagements particuliers				
24	Provisions	5,000.00	4,500.00		9,500.00
2400.00	Provisions - pertes sur débiteurs	5,000.00	4,500.00		9,500.00
25	Passif transitoires	6,534.15	8,408.30	6,174.15	8,768.30
2590.00	Passifs transitoires	6,534.15	8,408.30	6,174.15	8,768.30
28	Réserves	307,055.96	357,008.55	55,643.00	608,421.51
2800.00	Réserves PC	76,500.00			76,500.00
2800.30	Réserve Epuration	152,460.81	281,217.85	55,643.00	378,035.66
2800.70	Réserves EAU	871.90	75,790.70		76,662.60
2800.94	Réserve Rénovation fond de la grande salle	14,223.25			14,223.25
2820.40	Réserve Endiguement	63,000.00			63,000.00
29	Fortune	617,072.01			617,072.01
2900.00	Fortune nette	617,072.01			617,072.01

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	2,499,022.55	3,877,470.79	3,597,027.38	2,779,465.96
	Total du passif	2,499,022.55	1,738,262.20	1,463,858.05	2,773,426.70
		0.00	2,139,208.59	2,133,169.33	6,039.26



Nouveau Cycle d'Orientation

La Commune de Ménières est membre de l'Association du cycle d'orientation des communes du district de la Broye et de la commune de Villarepos. Les élèves de notre village fréquentent actuellement le cycle d'orientation d'Estavayer-le-Lac.

Le rapport sur l'évolution des effectifs des élèves scolarisés au CO de la Broye conclut à la nécessité de pouvoir accueillir 400 nouveaux élèves à l'horizon 2025, et 150 élèves supplémentaires après 2030. Après de nombreuses études et séances au sujet des agrandissements possibles, des coûts, des lieux, des transports, l'idée d'un nouveau CO à Cugy s'est imposée. C'est une solution avantageuse pour Ménières. Le projet implique une modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation des communes du district de la Broye et de la commune de Villarepos. Les Assemblées communales des communes membres de l'association sont appelées à se prononcer sur cette modification.

Version actuelle	Propositions de modification
<p>Art. 3 But</p> <p>L'Association a pour but la gestion des écoles du CO de la Broye, en particulier l'acquisition, la construction, la location et l'entretien des bâtiments scolaires, à Estavayer-le-Lac et Domdidier.</p>	<p>Art. 3 But</p> <p>L'Association a pour but la gestion des écoles du CO de la Broye, en particulier l'acquisition, la construction, la location et l'entretien des bâtiments scolaires, à Estavayer-le-Lac, Domdidier et Cugy.</p>
<p>Art. 25 Mode de répartition des investissements</p> <p>Les frais de construction de bâtiments à la charge de l'Association sont répartis à raison de la moitié à charge de la commune où se situe la construction et de la moitié à charge des autres communes membres, l'autre commune où se trouvent les bâtiments scolaires étant toutefois exclue de la répartition.</p>	<p>Art. 25 Mode de répartition des investissements</p> <p>1 Le montant des investissements à la charge de l'Association est réparti à raison du 15 % à charge de la commune dans laquelle se situe l'investissement, le solde étant ensuite réparti entre toutes les communes au prorata de leur population légale.</p> <p>2 Dans le calcul de la répartition des investissements nécessaires à la création d'un nouveau site à Cugy (1^{ère} étape), la population d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier (avant fusion) n'est prise en compte que pour moitié. Cette règle ne s'applique pas aux investissements nécessaires à la réalisation d'autres projets, respectivement à un agrandissement ultérieur du site de Cugy.</p> <p>3 Les communes ont la possibilité de régler directement, selon des modalités arrêtées par le comité, la part des investissements qui leur incombe et le solde est financé, en principe, par l'emprunt. Celui-ci est alors contracté par l'Association qui refacture aux communes les frais financiers qui en découlent (intérêt et amortissement) au prorata du montant de leur participation couvert par l'emprunt.</p>
<p>Art. 27 Emprunts</p> <p>1 L'Association peut contracter les emprunts nécessaires à la construction de bâtiments et à d'autres investissements jusqu'à concurrence de 20 millions de francs.</p>	<p>Art. 27 Emprunts</p> <p>1 L'Association peut contracter les emprunts nécessaires à la construction de bâtiments et à d'autres investissements jusqu'à concurrence de 30 millions de francs.</p>

(approuvé par l'Assemblée communale du 5 juillet 2016)



COMMISSIONS COMMUNALES

D'après la Loi sur les Communes, le conseil communal nomme les membres des commissions (LCo, 67.1) Il peut instituer d'autres commissions. Ces commissions ont un rôle consultatif, à moins que le conseil communal ne leur ait délégué le pouvoir de prendre des décisions (LCo, 67.2). Toute personne ayant l'exercice des droits civils peut être appelée à faire partie d'une commission (LCo, 67.3). La durée des fonctions des membres des commissions prend fin avec la législature (LCo, 67.4). C'est la raison pour laquelle le Conseil communal de Ménières vous présente la liste renouvelée des commissions ci-dessous.

Il appartient à l'Assemblée communale d'élire les membres de la commission financière, de la commission de l'aménagement et de la commission des naturalisations.

LISTE DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire, Commission d'urbanisme, PAL (Plan d'Aménagement Local)	Andrey Claude	CODEB (Commission des déchets de la Broye)	Andrey Claude
	Béguin Cédric		Béguin Cédric
	Corminboeuf Luc		
	Corminboeuf Serge		
	Perrin Daniel		
Commission financière	?	AEGE (Association pour l'Épuration de Granges et Environs)	Ansermet Marcel
	?		Perret Jean-Claude
	?		
Commission d'endiguement de la Broye	Ansermet Marcel	Commission scolaire	Béguin Cédric
	Andrey Claude		Bise Sabrina
			Steiner Cornelia
Commission intercommunale du feu, CSPI "Les Verdières" (Corps des sapeurs-pompiers intercommunal)	Folly Jael	Comité intercommunal du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye)	Ansermet Marcel
	Ansermet Marcel		Folly Jael
			Corminboeuf Serge
Commission de naturalisation	Ansermet Marcel	Valtraloc (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCalités)	Perroud Pierre
	Andrey Claude		Andrey Claude
	Bise Bertrand		Moret Michel
	Moret Béatrice		Corminboeuf Luc
	?		Bossy Floriane
Commission locale du feu	Folly Jael	Commission AES (Accueil extra-scolaire Fétingny-Ménières)	Perroud Pierre
	Rey Henri		Jael Folly
	Corminboeuf Serge		

(liste complétée lors de l'Assemblée communale du 5 juillet 2016; remerciements aux personnes qui ont accepté une tâche)



PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil communal est chargé d'engager le personnel communal, de fixer son traitement et de surveiller son activité (LCo, 60.3.f).

Les rapports de service du secrétaire et du caissier sont régis par le droit public (LCo, 77.1); ils doivent être assermentés par le Conseil communal (LCo, 77.2).

LISTE DES EMPLOYES COMMUNAUX

Bourse communale et Secrétariat	Pichonnat Mélanie	Maintenance du site Web	Corminboeuf Denis
	Thürler Angélique		
Scrutateurs permanents	Deplazes Claudia	Conciergerie école et bâtiment communal	Bise Jacqueline
	Perroud Karine		Studer Fabienne
Conciergerie du cimetière	Corminboeuf Marc	Déchetterie samedis matins	Perret Jean-Claude
			Cuttelod Raymond
			Corminboeuf Marc
Conciergerie grande salle	Perret Jean-Claude	Nettoyage, entretien ruisseaux	Perret Jean-Claude
	Perret Marie-Thérèse		Perrin Daniel
	Studer Fabienne		
Fossoyeur	Ansermet Marcel	Distribution tout-ménage	Cuttelod Raymond
	Andrey Claude		
	Perret Jean-Claude		
Chemins et grilles	Perret Jean-Claude	Remplacement de Jean-Claude Perret	Cuttelod Raymond
	Corminboeuf Marc		



Informations

Où trouver des informations?



Au secrétariat du Bureau communal
1^{er} étage, 4 rue de l'Ecole, 1533 Mènières
commune@menieres.ch, 026 668 22 06
ouvert le lundi de 17 à 19 heures



Sur le site Web de la commune
www.menieres.ch



Au pilier public,
à proximité du bureau communal



La FO, *Feuille officielle du Canton de Fribourg*,
est disponible chaque semaine
à l'auberge de la commune, "XIX Cantons".

Autres informations administratives

- sur le site de la Préfecture de la Broye: <http://www.fr.ch/pref/fr/pub/pbr/>
- sur le site du Canton de Fribourg: <http://www.fr.ch/>
- sur le site de la Confédération: <http://www.admin.ch/>



Déchets verts

Ne balancez pas vos déchets verts à l'entrée du dépôt de branches; mettez-les au fond de celui-ci et non pas sur le chemin. Essayez de procéder avec intelligence. Les employés communaux vous remercient.



Informations (suite)

Festivités

Fête nationale du 1^{er} Août. Elle aura lieu lundi soir **1er août 2016**. Cette fête est organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de notre commune. Vous êtes cordialement invités au repas offert en la Grande salle et au traditionnel rassemblement patriotique autour du feu du 1^{er} août.

Bénichon. Elle a traditionnellement lieu le deuxième week-end de septembre, donc **samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016**. Cette fête, le banquet, le bal sont organisés par la Jeunesse de Ménières.

Le **Dîner des aînés** aura lieu dimanche **4 décembre 2016**. Ce repas est organisé par le Groupement des Dames de Ménières. Il réunit les personnes de 65 ans et au-delà.

La Commune remercie chaleureusement toutes les personnes qui organisent ces manifestations.

Senior+

En mai 2016 le Parlement fribourgeois a accepté le projet de loi "2013-DSASS-77" de Direction de la santé et des affaires sociales (loi sur les seniors, loi sur les prestations médico-sociales, loi sur l'indemnité forfaitaire).

La proportion des personnes en âge d'être à la retraite (65 ans ou plus) s'accroîtra de 107%, passant de 39'000 à 81'000 entre 2010 et 2035. Ces derniers représenteront 1/4 de la population 2035, contre 14% en 2010. Il faut gérer ce papy-boom.

La nouvelle loi suggère de nombreuses mesures pour empêcher que la qualité de vie des plus de 65 ans ne se dégrade, sur les plans physique, psychique, social ou économique. Tous les acteurs de la société sont concernés dans l'intérêt des aînés mais aussi de l'entourage, des entreprises et du canton. Plus une bonne qualité de vie retarde l'âge d'entrée en EMS, plus c'est profitable qualitativement et économiquement pour tous.

La série de nouvelles lois prévoit d'encourager les initiatives qui permettront aux retraités (et aussi aux malades et aux handicapés) de vivre chez eux

- grâce à l'aménagement de leur domicile (appartements protégés, déplacements aisés dans l'appartement, etc.)
- grâce à l'aménagement des environs de leur domicile (retrait des obstacles, trottoirs, accès aisé aux transports publics, etc.)
- grâce au développement des aides et des soins à domicile ainsi que du soutien des proches et des communes (par exemple: indemnités pour proches aidants).

La Commune de Ménières doit se préparer à affronter les problèmes qui seront posés par le raz-de-marée de vieux que lui préparent les quinquagénaires, quadragénaires et autres trentenaires d'aujourd'hui. Elle est déjà active au niveau de l'Organisation médico-sociale du district qui, sous l'impulsion du Préfet actuel, développe son offre en matière de soins à domicile et de séjours en EMS. Pour ce qui est des mesures à prendre au niveau communal il serait bon que les anciens fassent part de leur expérience de la vieillesse et des besoins qui en découlent afin d'aider à trouver des solutions pour ceux qui vont bientôt les rejoindre.



Informations (suite)

Déchetterie

Un petit confort pour les habitants: le gravier a remplacé la terre – boueuse en cas de pluie – de la déchetterie. Merci aux employés communaux qui ont rapidement assaini ce lieu.

Sécurité

Les barreaux des fenêtres des classes du sous-sol de l'école ont été ôtés. L'évacuation des enfants en cas d'incendie est ainsi facilitée.

Eau

Elle est bonne! Voir le rapport d'analyse à la page suivante.

Fermeture estivale du bureau communal du 18 juillet au 7 août



Pensez à recharger
vos cartes d'accès au
compacteur de déchets
avant la fermeture estivale
du bureau communal !



Reçu le 13 JUIN 2016

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Inspectorat eau potable, piscines et produits chimiques

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 20, F +41 26 305 80 09

www.fr.ch/saav

Administration communale Ménières
Route de l'Ecole 4
1533 Ménières

Givisiez, le 06 juin 2016

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 16-FR-25400

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Administration communale Ménières

Prélèvement du : 31.05.2016 Effectué par : Jean-Claude PERRET

Date arrivée : 31.05.2016

Conditions météo : Dernières 24 heures: Pluie ou fonte des neiges
2-5 jours avant le prélèvement: Pluie ou fonte des neiges

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 16-54972 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Ménières
Lieu de prélèvement : 07 - Jean-Claude Perret, cuisine, rez, ; Ruelle du Mont 3 ; Ménières
Température de l'eau : 15 °C
Débit [l/min] : 58

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur *		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	414 ± 8	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.04 ± 0.03	T : max. 1
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	5 ± 0	T : max. 40
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	24.7 ± 1.0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 16-54982 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Ménières
 Lieu de prélèvement : 01 - Salle polyvalente, robinet extérieur ; Route de Vesin 50 ; Ménières
 Température de l'eau : 16 °C
 Débit [l/min] : 66

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur *		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	454 ± 9	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.04 ± 0.03	T : max. 1
FR-MO-L001	Nitrite	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L001	Nitrate	mg/L	6 ± 0	T : max. 40
FR-MO-L002	Ammonium	mg/L	<0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	27.1 ± 1.1	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

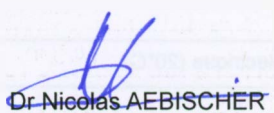
Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Emolument : 394.35 CHF (Montant HT)


 Dr. Nicolas AEBISCHER
 Chef de section

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.



Mazout de chauffage 2016

La Commune de Ménières vous offre la possibilité d'acheter du mazout de chauffage à un prix très concurrentiel.

Le principe : grouper les commandes pour avoir un prix très intéressant sur la quantité. Le prix sera fixé lorsque notre fournisseur connaîtra le nombre exact de litres des habitants de Ménières.

Si vous êtes intéressés, veuillez passer votre commande au bureau communal, ou retourner le coupon, **jusqu'au 12 septembre 2016**. A partir de cette date, les demandes ne seront plus acceptées.

Par votre commande, vous vous engagez à accepter le prix fixé. La livraison est prévue cet automne.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été !



Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone / Portable :
Litres de mazout désirés :